

Bibliothèque numérique

medic@

**Chabert, Philibert / Huzard, Jean Baptiste. Instruction sur la manière de conduire et gouverner les vaches laitières. Troisième édition augmentée.**

*Paris : impr. et librairie de Mme Huzard, 1807.*  
Cote : 90958 t. 353 n° 10



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90958x353x10>

INSTRUCTION  
SUR LA MANIÈRE  
DE CONDUIRE ET GOUVERNÉR  
LES  
VACHES LAITIÈRES;

Imprimée par ordre du Gouvernement.

PAR MM. CHABERT et HUZARD,

*De l'Institut de France, de la Société d'Agriculture du  
département de la Seine, etc.*

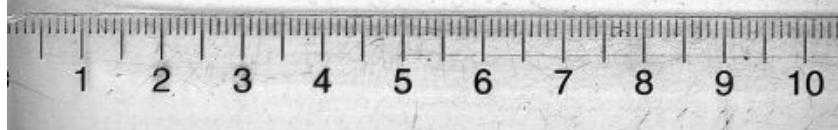
TROISIÈME ÉDITION AUGMENTÉE.

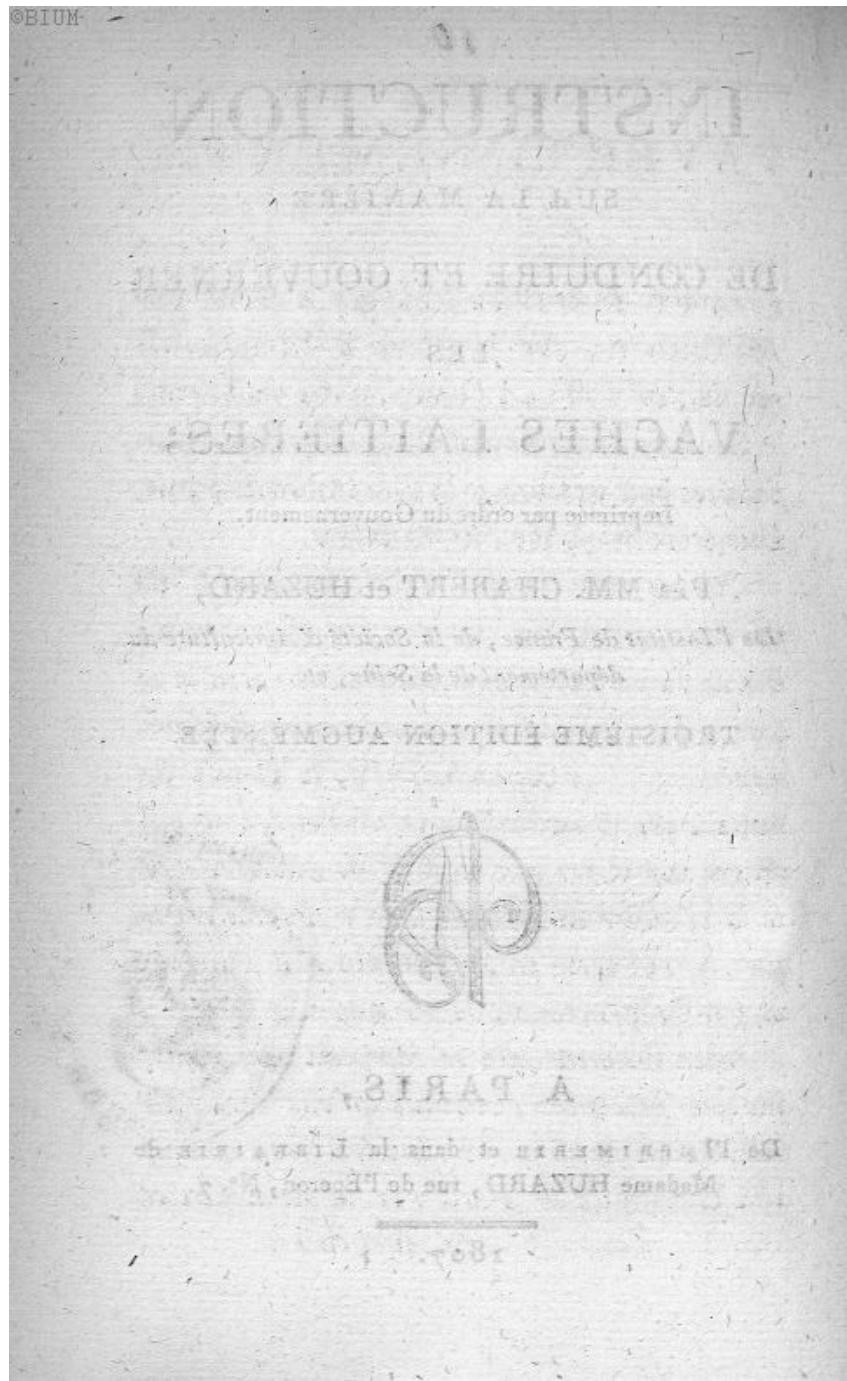


A PARIS,

De l'IMPRIMERIE et dans la LIBRAIRIE de  
Madame HUZARD, rue de l'Éperon, N°. 7.

1807.





## AVERTISSEMENT.

*CETTE Instruction, rédigée d'abord par M. Chabert, fut imprimée à l'Imprimerie royale, en 1785, à l'occasion des vaches que le Gouvernement fit distribuer alors à quelques pauvres cultivateurs de la Généralité de Paris. Elle étoit in-octavo, de 31 pages.*

*Comme tout ce qui étoit commandé, elle fut faite, peut-être, un peu précipitamment ; elle ne tarda pas néanmoins à être extraite et copiée dans les ouvrages économiques qui commençoient à se répandre ; M. le Comte de Bonsi, connu en Italie par plusieurs bons ouvrages sur l'Art vétérinaire, ne dédaigna pas de la traduire en Italien, et d'y ajouter quelques notes : cette traduction parut à Rimini, en 1788, in-octavo, de 20 pages.*

*Insensiblement elle se répandit ; on sentit que les préceptes généraux qu'elle contenoit pouvoient s'appliquer à tous les lieux comme à la Généralité de Paris : on la demanda, et il devint nécessaire de la réimprimer.*

## vj AVERTISSEMENT.

*Nous jugeâmes, en nous occupant de cette réimpression, qu'il seroit utile de donner quelques développemens à plusieurs articles, d'en corriger quelques autres, et d'en ajouter de nouveaux; la seconde édition, que nous publiâmes en 1797, fut fort augmentée, et devint plus intéressante encore pour les cultivateurs qui avoient déjà bien accueilli la première: nous y avions ajouté les notes de M. le comte de Bonsi, qui nous avoient paru utiles, et les nouvelles observations que notre pratique nous avoit mis à portée de faire. Cette seconde édition, imprimée chez Madame Huzard, aussi in-octavo, a 49 pages.*

*Dans le temps qu'on imprimoit cette nouvelle édition, on publia une contrefaction de la première, chez Meurant, libraire, et à la Feuille du Cultivateur, in-octavo, de 24 pages. Cette différence du nombre de pages suffit pour indiquer celle qui existoit entre les deux éditions. On trouve encore aujourd'hui cette contrefaction annoncée dans les catalogues de Marchant, libraire, qui a succédé à la Feuille du Cultivateur.*

## AVERTISSEMENT. vii

*La seconde édition fut encore mieux accueillie que ne l'avoit été la première. M. le comte Balbe, alors ambassadeur du roi de Sardaigne, à Paris, pensa qu'elle pouvoit être utile aux cultivateurs du Piémont, et l'adressa au docteur Buniva, médecin, membre de la Société d'Agriculture de Turin, qui engagea M. Modeste Paroletti, membre de la même Société, à la traduire de nouveau en italien, et à y ajouter des notes pour en rendre l'application plus générale; M. Buniva lui-même y ajouta un tableau très-étendu sur les moyens propres à multiplier les bêtes à cornes dans le Piémont (1). Cette traduction, dédiée à la Société d'Agriculture de Turin, parut en 1798, in-quarto, de 48 pages, et un tableau; on voit dans le titre une jolie vignette représentant une vache laitière au milieu d'un pré.*

*« L'objet de cet ouvrage, dit le traducteur italien dans sa préface, tend à la conservation et à la multiplication d'un animal que*

---

(1) MM. Paroletti et Buniva sont aujourd'hui correspondans de la Société d'Agriculture du département de la Seine.

## viii AVERTISSEMENT.

» les épidémies, la consommation immense de  
» viande, et son genre de vie particulier, tend  
» à détruire tous les jours. Il contient une  
» suite de préceptes simples, faciles à suivre,  
» adaptés à l'intelligence des cultivateurs, et  
» dont l'utilité est reconnue par les observa-  
» tions des vétérinaires les plus expérimentés,  
» dont ils présentent, dans leur simplicité, le  
» résultat des connaissances théoriques et pra-  
» tiques. On y traite non seulement de la  
» manière de gouverner les vaches laitières,  
» l'on y indique aussi les attentions à avoir  
» pendant le vêlage et pour l'éducation des  
» veaux. La plus grande partie des préceptes  
» est principalement destinée à combattre et à  
» détruire les préjugés qui fatiguent toujours  
» la nature dans ses opérations.

» Si les préceptes contenus dans cette ins-  
» truction deviennent populaires et pratiques,  
» nous jouirons bientôt de l'aspect consolant  
» de revoir nos campagnes peuplées de trou-  
» peaux, et nous aurons l'espérance de ne plus  
» avoir à souffrir des ravages des épidémies.  
» La source de ces maladies étant ordinaire-

AVERTISSEMENT. ix

» *ment dans la mauvaise méthode de gouverner  
» les bêtes à cornes, et la meilleure manière  
» de les prévenir, ainsi que la plupart des  
» autres, étant de rectifier cette méthode.* »

*Nous pouvons dire ici, à l'appui des ob-  
servations de M. Paroletti, que nous sommes  
à portée de nous convaincre du bien que cette  
instruction a fait, et de l'amélioration qu'elle  
a apportée dans le régime des vaches laitières  
de Paris et des environs, depuis une vingtaine  
d'années; nous ajouterons que les moyens  
simples et peu dispendieux que nous avons  
indiqués pour les vaches nouvellement vêlées,  
n'ont pas peu contribué à diminuer le nombre  
des maladies dont elles étoient affectées à cette  
époque.*

*Nous devons aussi de la reconnaissance à  
M. le Conseiller-d'État Préfet de Police de  
Paris pour le zèle et la persévérance qu'il a  
mis dans l'exécution des Ordonnances de police  
relatives à cette partie de la salubrité publique,  
pour laquelle il a bien voulu nous consulter.  
Nous sommes persuadés que la fermeté qu'il  
a montrée dans l'exécution des mesures qu'il*

## x AVERTISSEMENT.

*avoir prescrites, a été, au moins, aussi avantageuse à la santé des animaux qu'à celle des propriétaires et des voisins.*

*Nous avons ajouté à cette troisième édition non seulement celles des notes de M. Paroletti qui nous ont paru nécessaires, mais encore un article étendu sur les soins que les vaches exigent après le vêlage, et un autre sur les soins à leur donner pour éviter les mauvais effets de la luzerne en vert.*

*Au moyen de ces additions, nous croyons avoir donné à ce petit ouvrage tout le complément dont il est susceptible pour la conservation et l'entretien des vaches laitières, de la part des cultivateurs et des nourrisseurs de bestiaux, à la portée desquels nous avons principalement cherché à le mettre.*

Paris, le 25 Juillet 1807.

INSTRUCTION  
SUR LA MANIÈRE  
DE CONDUIRE ET GOUVERNÉR  
LES  
VACHES LAITIÈRES.

ON ne peut se dissimuler que les avantages qu'on a lieu d'attendre de l'éducation des vaches laitières tiennent continuellement aux soins qu'on donnera à ces animaux ; plus ces soins seront multipliés, plus le bénéfice sera considérable ; c'est une vérité qu'a démontrée l'expérience de tous les lieux et de tous les temps.

Il est des attentions générales à avoir pour les vaches qui arrivent ; il en est pour la nourriture, pour la boisson, pour le pansement, pour la disposition et l'entretien des étables ; il en est d'autres particulières, relatives au temps de la conception, à celui

( 12 )

de la plénitude, à l'époque du vêlage, aux momens qui le suivent, à l'éducation des veaux, mâles ou femelles, et aux moyens de connoître les maladies, tant des mères que de leurs productions.

*Des soins que les Vaches exigent à leur arrivée.*

C'est une vérité incontestable, que les vaches transportées d'un pays éloigné, exigent des attentions et des soins particuliers jusqu'à ce qu'elles se soient accoutumées au nouveau climat sous lequel elles viennent habiter ; et que l'omission de ces soins entraîne presque toujours le dépérissement et la perte des animaux (1).

---

(1) M. *Nota*, vétérinaire piémontois, a observé que les vaches de la Savoie et de la Suisse, transportées en Piémont, étoient souvent attaquées de maladies graves, et entre autres du pissement de sang, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la fatigue du changement de climat. Plusieurs des dernières, malgré d'excellens fourrages et de l'eau blanche, devenoient tellement maigres, qu'elles étoient bientôt dans un marasme parfait, que rien ne pouvoit faire disparaître.

Le très-grand nombre des vaches laitières est acheté dans les marchés ; elles y arrivent fatiguées par des marches plus ou moins forcées, et le plus souvent prêtes à vêler (1).

On leur fera une abondante litière ; on les sortira de l'étable plusieurs fois dans la journée, pour leur faire prendre l'air ; elles seront frictionnées ou bouchonnées par tout le corps, sur-tout aux jambes et aux articulations, qu'il sera nécessaire, si elles paroissent fatiguées, d'envelopper de linges imbibés d'eau tiède, légèrement vinagréé ; c'est ce que les marchands appellent une *vache chaussée*.

On ne les mettra point sur-le-champ à leur régime ordinaire, mais on les nourrira d'abord avec des alimens de facile digestion, et cuits, s'il est possible, ou si

(1) Voyez *Mémoire sur la maladie qui affecte les vaches laitières de Paris et des environs, avec les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, et des observations sur l'usage du lait et de la viande des vaches malades*, par J. B. HUZARD. *Nouvelle édition, Paris, dans la librairie de Madame Huzard. An VIII, in-8°.*

( 14 )

elles veulent s'en accommoder, qu'on leur donnera souvent et en petite quantité à la fois; on les fera boire à l'eau tiède, blanchie avec le son ou la farine, et un peu salée; si elles sont très-avancées dans leur plénitude, une saignée à la jugulaire ou veine du cou, sera très-avantageuse, en retardant le moment du vêlage, toujours accéléré par les fatigues de la route; elle en rendra le travail bien moins pénible, et préviendra les accidens qui en sont souvent la suite.

Les marchands de vaches sont tenus de garantir ces animaux pendant un délai, après la vente, qui varie dans les différentes coutumes, mais qui paroît assez généralement fixé à neuf jours dans le plus grand nombre.

Les cas redhibitoires pour les vaches laitières ou amouillantes, sont fixés par une loi du 7 Septembre 1765, au *mal caduc*, *haut mal*, ou *épilepsie*; et à la *pommellière*, *phthisie pulmonaire*, ou *pulmonie*.

La mort, dans le délai de la garantie, est également à la charge du vendeur, par une loi du 13 Juillet 1699; les marchands

de vaches étant assimilés aux marchands de bœufs pour l'approvisionnement de Paris.

Enfin, aux termes de l'article 1641 du *Code civil*, on peut encore intenter l'action en garantie pour tous les vices qui, cachés au moment de la vente, ne se développeroient que pendant la durée de cette garantie : telles seroient par exemple les suites du vêlage, s'il a eu lieu avant la vente et entre les mains du vendeur; tel seroit encore le cas où une vache vendue comme laitière, paroîtroit avoir beaucoup de lait au moment de la vente, parce que le marchand l'auroit laissé *empisser* ou *enlaiter* plusieurs jours auparavant, et que cette abondance prétendue ou simulée disparaîtroit après les premières traites.

Si la vache tombe malade, ou meurt, ou cesse d'être laitière pendant ce délai, le propriétaire doit se retirer par-devant les autorités constituées, pour faire constater les causes de la maladie, de la mort, ou de la cessation du lait.

L'autorité constituée nomme un expert

vétérinaire qui visite la vache, la fait ouvrir si elle est morte, constate la cause de la maladie, ou de la mort, et dresse du tout un procès-verbal, sur lequel le propriétaire poursuit le vendeur en garantie, s'il est constaté que la maladie ou la mort sont antérieures à la vente, et ne sont point, par conséquent, du fait de l'acheteur (1).

#### *De la Nourriture.*

S'il est essentiel de donner aux vaches, et sur-tout à celles nouvellement importées, une nourriture abondante, il ne l'est pas moins de la leur donner de bonne qualité; c'est même un fait généralement reconnu, qu'une petite quantité de nourriture, bien choisie et bien saine, est infiniment plus profitable aux animaux, qu'une plus grande quantité de nourriture viciée d'une manière quelconque.

---

(1) On trouvera tous les détails qui concernent la garantie et les cas redhibitoires des vaches dans les *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*; tome II, première partie.

La

La nourriture des vaches est de deux sortes, verte ou sèche.

Ou l'on donne la première à l'étable, ou on la laisse paître, ce qui est la méthode la plus conforme au vœu de la nature.

Dans le premier cas, on doit avoir attention de ne donner que peu de nourriture à-la-fois, et d'en donner souvent; on évite par ce moyen que les vaches n'en mangent une trop grande quantité, et ne se donnent des indigestions; ou qu'elles ne s'en dégoûtent et ne la refusent, après l'avoir altérée avec leur haleine. En ne mangeant que peu d'alimens à-la-fois, elles les mâchent et les broyent mieux, elles ruminent plus promptement, la digestion se fait plus facilement; et la santé, l'embonpoint, et l'abondance du lait sont toujours la suite de la perfection de cette opération.

Il est fort peu de plantes qu'on ne puisse ainsi donner aux vaches en vert, à l'étable; les plus ordinaires sont la luzerne, le trèfle, le sainfoin, le colsat, la chicorée sauvage, la pimprenelle; les feuilles et les racines des

carottes, des betteraves, des raves, des navets ; les choux, les citrouilles, la sanve ou moutarde sauvage, les feuilles et les tiges tendres de maïs ou blé de Turquie, les laitues ; la fane des pommes de terre, des topinambours, les tubercules de ces plantes ; le jonc marin ou genêt épineux, le persil, les arroches, la traînasse, les vesces, les lentilles, les cosses de pois, de féves ; enfin, presque toutes les espèces de légumes, et la plupart des plantes des jardins, ainsi que celles qu'on trouve dans les champs, après la moisson, et sur les jachères. Les jeunes chardons leur procurent un lait très-bon, très-crèmeux, et par conséquent très-riche.

Les feuilles et les sommités de plusieurs sortes d'arbres, tels que l'acacia, l'orme, le frêne, le chêne, l'érable, le saule, le peuplier ; les pampres ou l'extrémité des tiges de vigne, sont autant d'alimens auxquels on peut encore recourir avec avantage.

On peut aussi, sur les bords de la mer, dans les temps de sécheresse et de disette, nourrir les vaches avec les algues, les varecs,

les cristes-marines, après avoir fait tremper. ou bouillir ces plantes quelque temps dans l'eau douce.

Le sarrasin ou blé-noir, et les orties viennent assez bien dans les plus mauvaises terres; les vaches mangent volontiers les dernières, soit qu'on les mêle avec de la paille, soit qu'on les laisse infuser dans de l'eau chaude pendant la nuit, et que le jour suivant on leur donne les orties infusées, et l'infusion qui prend une couleur brune et un goût fort agréable aux vaches: on assure qu'elles leur donnent beaucoup de lait (1).

Lorsqu'on donne des racines aux vaches, il est important de les leur hacher, autrement on les exposeroit à être suffoquées, ce qui n'arrive que trop souvent. Il y a des moulins construits pour cette opération, qui sont très-simples et peu dispendieux.

L'expérience a appris que ces racines sont plus nourrissantes et qu'elles donnent plus de lait, lorsqu'on les fait cuire. L'An-

---

(1) Voyez *Recherches sur les maladies épizootiques*, par M. de BAER; Paris, 1776, in-8°. page 64.

gleterre, la Hollande, presque tout le nord de l'Europe, l'Allemagne, le Piémont et une partie de l'Italie, ne les donnent point autrement et s'en trouvent bien.

On doit user de réserve pour les pousses de chêne, d'orme, de frêne, et des autres arbres; prises avec excès, elles occasionnent le pissement de sang, des diarrhées dysenteriques, et d'autres maladies graves et souvent mortelles (1).

On ne doit jamais donner aux vaches de verdure échauffée, ou qui a commencé à fermenter, non seulement parce qu'elle peut les dégoûter, mais encore parce qu'elle est la cause assez ordinaire d'un grand nombre de maladies putrides ou inflammatoires.

On attendra, pour cueillir ou couper l'herbe destinée à nourrir les vaches, que le soleil ait abattu la rosée; il seroit très-dangereux de la leur présenter lorsqu'elle en

---

(1) Voyez la description et le traitement de la maladie occasionnée par les jeunes pousses de bois, dans les *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, tome III, deuxième partie.

est encore couverte ; elle développe ordinairement alors des météorisations et des indigestions presque toujours mortelles (1).

Si le soleil ne paroissoit pas, on laisseroit un peu faner l'herbe avant de la leur donner.

On ne donnera aux vaches, autant qu'on le pourra, que de l'herbe qui ait acquis la maturité, c'est-à-dire, dont les fleurs commencent à s'épanouir : plus tard, elle est trop mûre, et ses tiges sont dures ; plutôt, elle contient trop d'eau, nourrit moins, est plus sujette à fermenter dans l'estomac des animaux qui s'en nourrissent, et leur donne assez souvent la diarrhée.

Lorsqu'on laisse les vaches prendre elles-mêmes leur nourriture dans les champs, on doit avoir grand soin de ne les faire sortir que lorsque la rosée sera dissipée, pour les raisons qui ont déjà été indiquées : si la pâture est peu abondante, on les laisse en liberté ; si au contraire elle l'est beaucoup,

---

(1) Voyez la description et le traitement de ces accidents, dans les *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, tome II, deuxième partie.

comme les luzernes, les trèfles, les sain-foins, les pimprenelles, et les autres prairies artificielles, on attache les vaches à une corde fixée à un piquet planté dans le champ, et on ne leur abandonne que la quantité qu'on veut leur faire dépouiller; lorsqu'elles l'ont consommée, on les laisse quelques momens sans les changer pour leur donner le temps de ruminer; après quoi on retire le piquet qu'on replace un peu plus loin. Ce déplace-  
ment doit se faire quatre à cinq fois par jour au moins; il ne faut pas croire qu'on puisse s'en dispenser en abandonnant à chaque fois une quantité considérable de nourriture, les vaches alors en mangeroient avec excès et se donneroient des indigestions très-dangereuses, ou après s'être rassasiées, elles gâteroient ce qui resteroit, et prendroient du dégoût pour cette nourriture. *Peu et sou-  
vent* est une maxime qu'on ne doit jamais perdre de vue, lorsqu'on nourrit des vaches; elles s'en portent mieux, et fournissent tou-  
jours une plus grande quantité de lait.

Pour empêcher les vaches mises au piquet

de se prendre dans leur longe, et de la raccourcir en la tournant, on se sert d'une longe divisée dans son milieu par un morceau de bois percé par les deux bouts, qu'on nomme *tourillon*; la corde est fixée aux anneaux du tourillon, de manière qu'elle puisse y tourner aisément; il faut que la corde qui tient à la tête soit plus longue que le corps de la vache, afin que le tourillon ne puisse la blesser: on sent, au surplus, que cette mesure ne peut s'appliquer qu'à un petit nombre de vaches, et ne pourroit être employée pour un grand troupeau.

Il est très-important de ne point faire paître les vaches dans les momens les plus chauds de la journée; la grande chaleur les fatigue extrêmement, les mouches les tourmentent, et la quantité du lait diminue sensiblement (1).

---

(1) Il est vrai pourtant que la pratique de couper l'herbe et de la faire manger fraîche dans l'étable est plus profitable aux cultivateurs: l'on consomme moins de fourrage, parce que, outre qu'une partie de celui des pâturages est

On doit faire sortir les vaches pour paître ou seulement pour se promener, s'il est possible, tous les jours, dans toutes les saisons de l'année, à moins que le temps ne soit extrêmement mauvais ; on profite du moment qu'elles sont dehors pour retirer les litières et en remettre de fraîches.

Lorsqu'on nourrit les vaches au sec, la première attention à avoir, c'est que la nourriture soit de bonne qualité ; et la seconde, qu'elle soit donnée en quantité suffisante ; sans ces deux conditions, ce seroit en vain qu'on attendroit du bénéfice des vaches qu'on nourrit.

Les fourrages échauffés, rouillés, mal récoltés, poudreux, comme les balayures

---

écrasée et foulée par le trépignement, une autre partie est aussi altérée par les excréments et les urines. D'ailleurs, le fumier que l'on recueille dans les étables est plus abondant, et les vaches qui acquièrent de l'embonpoint par le repos donnent plus de lait.

L'expérience a démontré que les vaches donnent une bonne quantité de lait, lorsqu'après les avoir laissées au pâturage pendant quelques heures le matin, on les rentre vers le milieu de la journée, pour les remettre à la pâture jusqu'au coucher du soleil.

de granges, qui ne sont que les balles des grains, mêlées de poussière, et qu'on nomme *balot*, *baillot* dans quelques Départemens, nourrissent mal, donnent peu de lait, de mauvaise qualité, et sont la source d'une infinité de maladies.

Les foins artificiels de seconde et même de troisième coupe, lorsqu'ils sont de bonne qualité, et qu'ils ont été coupés et serrés par un temps favorable, paroissent convenir mieux à la nature des vaches que ceux de première coupe, dont les tiges plus dures se digèrent moins bien, et donnent moins de lait.

Toutes les plantes vertes dont nous avons dit qu'on pouvoit nourrir les vaches peuvent leur être données desséchées. On leur donne, en outre, les pailles d'orge, d'avoine; celle qui n'a pas été javelée, sur-tout, qui est infiniment meilleure, plus délicate, plus appétissante et plus saine; les pailles de blé, lorsqu'elles sont fourrageuses, les coulures de seigle, les menues pailles passées au crible, celles des pois, des féve-

roles; l'orge ou crud, ou bouilli, ce qui est préférable; le son, les recoupes, les criblures, le gland, la faîne, les feuilles d'arbres fanées; les marcs ou gâteaux d'huile de navette, de noix, de colsat, de graine de lin, de chenevis, de faîne; ceux de raisins, de pommes, de poires; les résidus des amidonniers, des brasseurs, etc., etc. (1).

Souvent on mèle une partie de ces substances avec des racines, et on fait cuire le tout en consistance de bouillie plus ou moins claire; c'est ce qu'on nomme *bouée* dans beaucoup de cantons.

Les vaches s'accommodeent très-bien de ces différentes nourritures, lorsqu'on les leur donne avec ménagement, et qu'on les affoure six fois par jour au moins; si cette attention exige quelques soins de

---

(1) Il faut en excepter cependant les feuilles et les tiges de maïs ou blé de Turquie; lesquelles, sèches, sont un mauvais aliment; en général, les pailles sèches, dans les pays chauds, forment une nourriture aride, peu substantielle, de difficile digestion; elle fait diminuer et souvent tarir entièrement le lait: le vétérinaire M. *Lomelli* l'a observé en Piémont sur ses propres vaches.

plus, on en est amplement dédommagé par la quantité et la qualité du lait.

On rend les pailles plus appétissantes, lorsqu'on les mêle, couche par couche, avec le regain qu'on veut garder pour l'hiver; on a l'attention, dans ce cas, de ne pas laisser le fourrage se dessécher autant que si on le serroit pur; il n'est pas sujet à s'échauffer, son humidité étant en partie absorbée par la paille, à qui elle donne plus de saveur et plus de suc.

Elles ne seront pas moins appétissantes, si on a l'attention de les arroser légèrement avec de l'eau dans laquelle on aura fait fondre du sel de cuisine; on les arrosera avant de les donner, ou le matin pour le soir. Cette précaution est indispensable lorsque les vaches ne mangent que des fourrages secs; elle les excite à boire.

Si c'est mal entendre ses intérêts que de ne pas nourrir assez, et s'il est vrai qu'une vache bien nourrie rapporte plus que deux qui le sont mal, ce n'en seroit pas moins un abus très-préjudiciable que de nourrir

trop ; les vaches engraisseroient , donne-  
roient moins de lait, ou tariroient même  
absolument ; elles demanderoient aussi le  
taureau beaucoup plutôt.

Une des attentions les plus essentielles  
à avoir lorsqu'on nourrit des vaches lai-  
tières , c'est de ne jamais les faire passer  
brusquement de la nourriture verte à la  
nourriture sèche , et de celle-ci à la pre-  
mière : on doit, au contraire, les y ame-  
ner peu - à - peu et par gradation. Tout  
changement brusque de nourriture opère  
une diminution dans le lait. Si ce change-  
ment est en mieux , la diminution n'est  
que momentanée ; si elle a lieu par des  
alimens moins succulens, le lait diminue  
toujours davantage. Le changement d'é-  
table produit le même effet ; si l'étable  
nouvelle est plus fraîche ou plus chaude,  
la diminution momentanée du lait est tou-  
jours en raison de cette différence de tem-  
pérature.

*De la Boisson.*

On doit abreuver les vaches deux fois

par jour, et même trois fois dans l'été; cette précaution est essentielle lorsqu'elles sont nourries au sec. L'omission de cette attention est une des principales causes des maladies inflammatoires, auxquelles elles sont si sujettes.

Il faut, en outre, que l'eau dont on les abreuve soit la plus pure, la plus claire qu'il soit possible. On doit toujours donner la préférence à celle qui court; la meilleure de toutes est celle qui coule au-dessous des moulins, le battement qu'elle a éprouvé en passant sous les roues l'a rendue plus douce, plus légère.

C'est un préjugé bien général et bien dangereux que celui de croire que les eaux fangeuses et croupissantes des mares soient une boisson plus saine que l'eau la plus pure; les suites funestes que ce préjugé entraîne tous les jours auroient bien dû le faire disparaître.

Les eaux de mares, entourées de frênes, sont souvent couvertes, pendant les chaleurs de l'été, de mouches cantharides que

le vent fait tomber de ces arbres ; ces insectes que les animaux avalent avec la boisson, lorsqu'ils sont pressés par la soif, forment un véritable poison.

Lorsqu'on n'a point d'autre eau pour abreuver les vaches que celle de ces mares, ou de l'eau de puits qui s'oppose à la cuisson des légumes, qui dissolve mal le savon, qui ne soit pas propre à laver le linge, on doit la battre en la laissant tomber plusieurs fois d'un vase dans un autre, ou ce qui est bien plus économique, la filtrer à travers le sable. Pour cet effet, on se sert d'un tonneau défoncé par le bout d'en-haut ; on couvre le fond d'en-bas d'une couche de sable de douze à quinze centimètres (quatre à cinq pouces) d'épaisseur, après avoir percé ce fond de plusieurs petits trous, et l'avoir enveloppé extérieurement d'une toile, qui laisse passer l'eau et retienne le sable. L'eau filtrée doit être reçue dans un baquet qui servira d'abreuvoir.

On rendra l'eau bien plus saine encore en la blanchissant avec le son de froment

ou la farine d'orge : cette pratique est excellente, elle procure aux vaches beaucoup de lait ; elle doit être renouvelée chaque fois qu'on les fait boire, sans quoi l'eau fermentée, s'aigrit et les dégoûte.

Dans les grandes chaleurs de l'été, les vaches nourries au sec sont assez souvent constipées, leurs matières sont dures et noires, cette circonstance exige qu'on ajoute à leur boisson de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir du son et de la graine de lin ; mais, lors même que cette circonstance n'existeroit pas, on ne doit pas se dispenser d'ajouter un verre de vinaigre par seau dans la boisson, lorsque l'eau ne sera pas de bonne qualité ; et si la sécheresse étoit très-considerable, on feroit bien d'aciduler ainsi leur boisson, de quelque nature qu'elle soit.

Dans ces cas, il est important encore de leur donner des racines cuites en bouillie, jusqu'à ce que la constipation soit passée, et il est essentiel d'en conserver toujours une partie pour cette saison. Si elles man-

quoient absolument, on les remplaceroit par de l'orge, de l'avoine, ou du seigle, bouillis et crevés dans l'eau; et on mêleroit cette eau avec la boisson.

*De la nécessité du Pansement.*

C'est une erreur de croire que le pansement de la main soit moins nécessaire aux vaches qu'aux chevaux: et la négligence dont est trop souvent suivie cette opinion est la source d'une infinité de maux de toutes espèces: les vaches ne sont bien portantes que lorsqu'elles transpirent bien, ce qui ne peut pas être lorsqu'on les laisse séjourner dans la fange, et qu'on n'a pas le soin d'enlever la crasse qui bouche les pores de la peau. Dans les pays où l'usage salutaire d'étriller et de bouchonner les vaches laitières est établi, on remarque qu'elles sont moins sujettes aux maladies, qu'elles ont plus d'embonpoint et de vigueur, qu'elles donnent un lait plus abondant et sur-tout de meilleure qualité.

On étrillera donc les vaches une fois par jour,

jour, et on ne laissera point leur fiente s'attacher à leur poil, comme cela se pratique trop souvent ; cette opération sera très-prompte et très-facile, si on a le soin de donner tous les jours aux vaches, une litière fraîche et abondante, si on enlève souvent leurs excréments, et si on veille à ce qu'elles ne se couchent pas dessus : elles s'en porteront infiniment mieux, et le bénéfice des fumiers et du lait sera bien plus considérable.

On croit assez ordinairement que, pourvu que les vaches laitières aient une nourriture abondante, il ne leur faut rien de plus ; mais nous ne craignons pas d'assurer que des vaches, quelque bien nourries qu'elles soient, ne réussiront jamais bien, si on leur refuse les soins qui viennent d'être indiqués ; tandis que celles à qui on les donnera prospéreront, quoique beaucoup moins bien nourries.

On doit aussi avoir l'attention de laver le pis et les trayons de temps en temps, avec de l'eau tiède ou dégourdie ; on prévient par-là les engorgemens durs et indolens auxquels le pis est très-sujet, ainsi que les porreaux et

les excroissances de différentes sortes dont il est souvent couvert. La propreté exige d'ailleurs que le pis et sur-tout les trayons soient lavés avant et au moment de traire les vaches.

### *Des Étables.*

Les étables les plus saines sont celles qui sont exposées au levant et placées sur un sol sec et élevé ; leur défaut le plus général est d'être beaucoup trop fermées ; le préjugé où l'on est que le froid nuit aux vaches, et qu'on ne sauroit trop les en garantir, est la cause la plus commune des accidens de tout genre auxquels elles sont si sujettes. Non seulement la plupart des étables sont très-basses et n'ont que des ouvertures très-étroites, mais on s'attache encore à les tenir bouchées très-exactement, pour peu que l'air soit froid ; il n'est peut-être pas une pratique aussi funeste, aussi meurtrière, et contre laquelle il soit plus important d'être en garde.

L'expérience a démontré que les vaches pouvoient rester sans abri, sans qu'il en ré-

sultat aucun inconvenient, dans les saisons même les plus rigoureuses; il est mieux sans doute de les tenir dans des étables, mais elles ne sauroient être trop ouvertes. Quelque froid que soit l'air, il fera certainement moins de mal que celui qu'on y laisse corrompre en les tenant exactement fermées. On doit regarder comme une règle générale qu'elles le sont trop, toutes les fois qu'en y entrant on éprouve de la difficulté à respirer, et qu'elles exhalent une odeur urineuse pénétrante (1).

S'il est important que les étables soient bien aérées, il ne l'est pas moins qu'elles soient souvent nettoyées: le fumier qu'on y laisse trop long-temps séjourner altère l'air, le rend impropre à la respiration, et peut causer beaucoup de maladies putrides (2).

(1) Voyez le *Mémoire sur la maladie qui affecte les vaches laitières*, déjà cité. — Voyez aussi les *Observations sur plusieurs maladies de bestiaux*, par M. TESSIER; Paris, 1782, in-8°.

(2) On peut consulter dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*, le mot *Air*, tome I, page 488.

On doit aussi prendre garde que les vaches ne soient pas trop gênées ; nous avons vu des étables où elles ne pouvoient se coucher que l'une après l'autre : elles doivent avoir chacune un espace de deux mètres (six pieds) carrés au moins.

C'est une très-bonne pratique que d'ouvrir, dans les étables, un ventilateur tout près de terre, du côté du nord ; il est très-utile pour renouveler l'air et rafraîchir l'étable dans l'été : on le ferme à volonté, soit avec de la paille, soit par tout autre moyen.

On devroit encore y pratiquer un canal derrière les vaches, comme cela a lieu dans plusieurs pays. Ce canal reçoit les excréments et les urines, et les porte dans une fosse au-dehors ; par ce moyen les animaux et leurs habitations sont toujours propres.

Enfin, il faut écarter avec soin des étables les porcs, les lapins et les volailles, qui portent toujours dans ces lieux l'infection avec la malpropreté.

Il est des pays où l'on a la pernicieuse habitude d'établir la grange dans l'étable.

La poussière qui s'élève lors du battage des grains est respirée par les animaux, ce qui offense la poitrine au point de faire naître fréquemment la péripneumonie gangrénouse, ou la pommelière.

Les préceptes contenus dans cet article et dans le précédent paroissent encore très-problématiques pour le plus grand nombre des nourrisseurs, ou de ceux qui n'élèvent des vaches laitières que pour le produit du lait ; ils sont persuadés, et l'observation journalière paroît leur démontrer que la sécrétion du lait est plus abondante dans les vaches qui ne sont pas exposées à l'air froid. Ils partent de ce principe, pour les amonceler dans les étables, et les priver de l'air et de la lumière pendant une très-grande partie de l'année.

Cependant, s'ils mettoient en compensation ce prétendu surplus de produit avec la dépense annuelle qu'ils sont obligés de faire pour acheter des vaches qui remplacent celles qui ont été, pour ainsi dire, étouffées, ils consentiroient à laisser respirer à ces ani-

maux, en tout temps, un air pur et renouvelé, et ils y trouveroient un grand avantage; mais le préjugé ne calcule pas, ou calcule mal, et ce n'est que par des expériences suivies, répétées, et faites publiquement, qu'il sera possible de les persuader.

*Des Soins qu'exigent les Vaches au moment de la Conception.*

Les vaches qui ne sont pas pleines reviennent ordinairement en chaleur toutes les trois semaines. On doit profiter, pour les conduire au taureau, du moment où cette chaleur est bien marquée; elles en retiennent plus facilement. Il est quelques vaches dont la chaleur est de peu de durée, on doit se hâter de les faire couvrir.

La chaleur se reconnoît à ces signes: les vaches mugissent presque continuellement; elles sautent les unes sur les autres ou sur le taureau; elles s'agitent, se tourmentent et bondissent aussi-tôt qu'on les laisse libres; on reconnoît encore la chaleur au retroussement de la queue, au gonflement des par-

ties génitales, aux contractions fréquentes dont ces parties sont affectées, et à l'humeur gluante et blanchâtre qui en découle.

Lorsqu'elles ont été couvertes, on doit attendre qu'elles redonnent des signes de chaleur avant de les faire couvrir de nouveau.

Il est des vaches qui ne retiennent pas, elles reviennent souvent en chaleur, on les nomme *taurellières*; une saignée faite l'instant avant le saut facilite la conception. Si la vache est saine, il est rare d'être obligé d'avoir recours deux fois à ce moyen. Cette opération exige qu'elle soit à jeun.

On a généralement observé que les vaches qui avoient la poitrine en mauvais état, et qui avoient de la disposition à être affectées de la pulmonie ou pommelière, revenoient souvent en chaleur.

On ne fera point couvrir les génisses avant deux ans; elles deviendront beaucoup plus grandes et seront mieux développées que si elles concevoient plutôt: si on attendoit jusqu'à trois ans, elles deviendroient plus belles encore.

On peut faire couvrir les vaches tous les ans. La règle pour les vaches laitières est de ne les faire couvrir de nouveau que lorsqu'elles cessent de donner autant de lait. L'expérience a prouvé que celles qu'on laisse plusieurs années sans les faire porter finissent par avoir la pommelière (1).

*Des Soins qu'exigent les Vaches pendant la Plénitude.*

La vache porte neuf mois ; quelques-unes donnent du lait pendant tout le temps de leur plénitude, d'autres tarissent deux mois avant d'être à terme. On doit cesser de traire les unes et les autres à la fin du septième mois, à moins que le pis ne s'engorge ;

---

(1) On a observé que les vaches qu'on ne fait couvrir que tous les deux ans donnent des veaux plus fortement constitués, qui, dans leur accroissement progressif, surpassent toujours les veaux annuels ; ensorte que des vaches d'une taille médiocre ou ordinaire, auxquelles on ne donneroit le taureau que tous les deux ans, donneroient des productions supérieures à celles des vaches d'une taille plus grande qu'on feroit couvrir chaque année. Cette marche peut servir pour favoriser le développement de la taille dans cette espèce.

( 41 )

dans ce cas, on ne les trait qu'à demi; outre que le lait qu'on auroit après cette époque seroit de médiocre qualité, il est nécessaire au foetus que porte la mère.

On ne doit conduire les vaches pleines que sur un terrain uni; on les expose souvent à avorter, lorsqu'on leur fait sauter des fossés, lorsqu'on les presse pour les faire entrer dans les étables, lorsque les pâturegues sont resserrés, et que les chiens sont nécessaires pour les contenir.

Les vaches pleines, et sur-tout celles qui approchent du moment du vêlage, doivent être nourries plus abondamment, et avec une nourriture plus substantielle qu'à l'ordinaire. Les grains leur conviennent très-bien, et les bons économies leur en donnent toujours, comme quelques poignées d'orge, d'avoine, de la gerbée, etc. On leur réserve aussi du foin ou du regain de la meilleure qualité pour cette époque.

Lorsque plusieurs vaches pleines paîtront ensemble, on doit les veiller très-exactement, pour les empêcher de se battre: on en a vu

( 42 )

souvent avorter, après avoir reçu des coups de cornes ou de tête.

Mais de toutes les causes qui donnent lieu à l'avortement, plus fréquent dans les vaches que dans les femelles de tous les autres animaux domestiques, les plus ordinaires sont le défaut d'exercice, l'amplitude excessive de la panse, sa dureté, ainsi que la dureté du bonnet ou du troisième estomac.

On le préviendra, en faisant sortir plus fréquemment ces animaux, en leur donnant, comme nous l'avons déjà dit, des alimens de facile digestion, et qui renferment, sous un petit volume, beaucoup de sucs nourriciers: la paille, les menues pailles et les fourrages mal récoltés, nourrissent peu, et surchargent les entrailles. La matrice ne pouvant s'étendre progressivement, le veau, lorsqu'il a acquis un certain volume, ne peut en acquérir davantage, il dépérit et meurt dans le ventre de sa mère (1).

---

(1) On trouvera tout ce qui est relatif à l'avortement dans les *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, tome VI, deuxième partie.

*Des Soins qu'exigent les Vaches pendant le Part ou le Vêlage.*

On reconnoît que le part sera prochain, aux beuglemens, au gonflement du pis, aux agitations de l'animal, à l'abaissement des flancs et de la croupe; on veillera la vache, afin d'être présent lorsqu'elle mettra bas, et afin de lui donner tous les secours convenables dans le cas où le part seroit trop laborieux.

Le veau se présente ordinairement les pieds de devant et la tête les premiers, ou quelquefois les pieds de derrière et la queue; dans l'un et l'autre cas le vêlage peut se faire naturellement; si le veau présentoit une jambe seule, ou la tête seule, ou toute autre partie, il ne faudroit pas faire faire à la vache des efforts inutiles, mais appeler sur-le-champ le vétérinaire, pour lui donner les secours convenables.

Il faut bien se garder, comme on ne le pratique que trop communément, de se hâter de faciliter l'extraction du veau, dès

qu'il paroît, en le tirant avec force, et même, comme nous l'avons vu, en l'attachant avec des cordes et en y attelant un cheval, sans égard aux efforts de la nature, qui suffisent dans la plupart des cas. Ces pratiques, presque toujours meurtrières pour la vache, et dont les moindres suites sont le renversement et la chute de la matrice, sont immanquablement mortelles pour le veau; il faut laisser les eaux percer elles-mêmes, et se borner à aider la vache, en tirant doucement le veau, lorsqu'elle fait des efforts pour l'expulser.

Il est essentiel aussi, dans ces cas, de s'abstenir des breuvages échauffans qu'on prodigue quelquefois pour accélérer la mise bas, tels que le vin avec le sucre, la canelle, la muscade, etc., qui la retardent au contraire par l'irritation qu'ils excitent; il ne faut y avoir recours que lorsque la vache paroît affaiblie, et ils doivent toujours être prescrits par un homme de l'art. On se contentera, si le travail dure long-temps, de donner à la vache de bons alimens, en petite quantité,

et de l'eau blanchie avec de la farine, tiède et un peu salée.

On lui fera une ample litière, afin que le veau ne puisse pas se faire de mal en tombant ; car les vaches mettent presque toujours bas debout.

Le vêlage arrive assez souvent dans une saison encore froide ; il faut couvrir les vaches, ne les point sortir pendant quelques jours, et sur-tout ne pas les exposer à l'air froid ou à la pluie.

Le bon état des vaches pendant la durée de la gestation est, en général, un présage assuré d'un part heureux et d'une délivrance facile. Ces dispositions, qui supposent une bonne tenue de la part des propriétaires, admettent rarement des secours particuliers : il suffit de présenter à la vache, immédiatement après le vêlage, de l'eau tiède dans laquelle on aura délayé quelques poignées de farine. Si la soif est forte, ce qui est assez ordinaire, on présente de nouveau cette boisson une demi-heure après, et on continue en laissant un intervalle suffisant

pour ne pas surcharger les estomacs d'une trop grande quantité de boisson.

*Des Soins qu'exigent les Vaches après le Vêlage.*

On est assez généralement dans l'habitude, aussitôt que les vaches ont mis bas et que le cordon ombilical est rompu, d'y attacher un morceau de bois ou un petit poids quelconque, pour en empêcher la rentrée dans la matrice ; cette précaution, qui le plus souvent est inutile, peut quelquefois néanmoins faciliter la sortie du délivre et s'opposer à son séjour trop long-temps prolongé ; et il est bon de la mettre en pratique, sur-tout dans les vaches fribolles, et qui, fatiguées par l'action du vêlage, font peu d'efforts pour l'expulsion du délivre.

Le *délivre*, encore appelé *placenta*, *arrière-faix*, *secondine*, est une grande vessie ou poche, qui, pendant toute la durée de la gestation enveloppe le petit dans la matrice, et adhère à ce viscère par des espèces

de tubercules connus sous le nom de *cotyledons*, de *rognons*, de *champignons*, etc.

La promptitude de l'expulsion du délivre n'est pas une des conditions essentielles du vêlage naturel. Dans la plus grande partie des vaches où le part s'opère à terme et sans accident, l'arrière-faix sort seul, au moyen de quelques efforts de la part de la mère, au bout de deux à quinze heures, plus ou moins. Ces efforts ne sont pas constamment les mêmes, ils ressemblent néanmoins à ceux qu'a faits la vache pour mettre bas ; ils sont faibles d'abord, ils augmentent peu-à-peu, et sont d'autant plus forts que le délivre est plus prêt à sortir : un plus violent et plus prolongé que les autres opère enfin la délivrance. Tant que la bête jouit de sa santé et qu'elle fait parfaitement ses fonctions, on doit se borner à être spectateur ; et il faut bien se garder de se hâter d'introduire la main et le bras dans la matrice, comme on ne le fait que trop fréquemment, pour en arracher tout ce qui y paroît étranger ; nous avons très-souvent

attendu, sans le moindre danger, jusqu'au dixième jour, malgré les vives sollicitations que nous faisoient des propriétaires pour accélérer cette sortie, qui n'est jamais dangereuse quand elle est l'ouvrage de la Nature, et qui peut avoir les suites les plus funestes lorsqu'elle est sollicitée par des efforts étrangers à l'animal.

Il suffit d'agir doucement sur la partie du cordon ombilical, qui est pendante hors de la vulve. Toutes les fois que la vache fait un effort pour expulser le délivre, on doit l'aider en tirant le cordon dans le sens où elle pousse. Mais cette action ne doit durer et se prolonger qu'autant que dure l'effort que fait la vache, et elle doit toujours y être proportionnée: si elle est trop foible, elle est insuffisante et par conséquent inutile; si elle est trop forte, on court les risques de rompre le cordon et de se priver de cette ressource pour faciliter l'extraction, en même temps qu'on fatigue inutilement la vache.

Ce n'est que lorsqu'elle paroît malade,  
abattue,

abattue, et que les forces de la Nature sont évidemment insuffisantes, qu'on doit se déterminer à aller chercher et à extraire le délivre; cette opération, très-délicate, ne peut être avantageusement pratiquée que par un homme de l'art, qui connoisse parfaitement la structure des parties sur lesquelles il doit agir.

Il en est des breuvages d'urine, de vin, avec la sabine, la rhue, etc., que l'on conseille et sur-tout que l'on donne toujours en pareille circonstance, comme de ceux dont nous avons déjà parlé, et sur l'emploi desquels on doit être très-réserve; ils peuvent quelquefois faire beaucoup de mal, en excitant la fièvre, l'inflammation, etc., et ne conviennent que dans un très-petit nombre de cas qui doivent toujours être déterminés par le vétérinaire (1).

---

(1) Depuis que l'un de nous remplit la place d'expert-vétérinaire près le Tribunal de commerce du département de la Seine, à Paris, il a été à portée d'observer assez fréquemment dans les vaches une maladie inflammatoire et gangrénouse des intestins et de la matrice, à la suite du

( 50 )

Au surplus, de légères promenades, fréquemment répétées, lorsque la saison le permet, le bouchonnement sur les reins et sur le ventre, soit avec un bouchon de paille ou de foin, soit avec un morceau d'étoffe de laine, facilitent beaucoup la sortie du délivre.

On doit se borner, lorsque les vaches sont foibles, ou trop long-temps à se délivrer, à les aider en leur donnant une rôtie au vin, au cidre, ou au poiré. Lorsqu'on la fait au vin, on le mêle avec égale quantité d'eau; cette rôtie doit être de cinq à six litres (cinq à six pintes) de liquide, dans lequel on a émietté environ un kilogramme (deux livres)

---

vêlage, maladie qui est toujours la suite des mauvais soins, et dont nous croyons qu'aucun auteur vétérinaire n'a encore parlé; elle a beaucoup de ressemblance avec la fièvre puerpérale des femmes, et, comme dans cette maladie, il y a aussi épanchement dans le bas ventre.

Nous en donnerons la description lorsque nous aurons recueilli assez d'observations, pour que les aperçus que l'on pourra en déduire soient justes. Il nous paroît d'autant plus essentiel de la bien faire connoître, que nous présumons qu'elle seroit facile à prévenir, et peut-être à guérir, si elle étoit traitée avec soin.

de pain rôti : elles dévorent ordinairement cet aliment.

Nous avons aussi donné en pareil cas, depuis bien des années, avec succès, l'infusion de deux poignées de fleurs de camomille dans deux litres (deux pintes) d'eau, auxquelles on ajoutoit un demi-litre (une chopine) de vin, quand il en étoit besoin. On répétoit ce breuvage toutes les deux ou trois heures.

Quelques heures après, on donne à la vache un demi-seau d'eau tiède, blanchie avec de la farine d'orge grossièrement moulu, ou avec le son de froment.

On continue de lui donner cette boisson pendant cinq à six jours, et si l'on voit que la vache soit foible, qu'elle ait de la peine à se rétablir, on lui donne pendant huit à dix jours la rôtie au vin, ou au cidre, dont nous venons de parler.

Il ne faut pas négliger de donner, dans ce cas, quelques lavemens chaque jour ; ils seront faits avec l'eau tiède, dans laquelle on ajoutera un quart de vin rouge, ou avec

l'infusion de camomille dont nous avons parlé : on pourra injecter, avec la même seringue, cette liqueur dans la matrice; on aura l'attention d'aller doucement. Ces injections et ces lavemens opèrent de très-bons effets, en nettoyant la matrice, et en lui donnant, ainsi qu'à toutes les parties qui l'environnent, la force et le ton nécessaires pour expulser le délivre.

Une attention importante de la part des propriétaires, c'est de ne pas confondre la foiblesse qui est le résultat de l'extinction des forces, avec celle qui dépend de l'oppression de ces mêmes forces. Dans le premier cas, toutes les parties extérieures sont relâchées, froides, les yeux sont pâles; il y a peu de chaleur dans la bouche et dans le vagin; le mufle est mouillé et froid; le pouls est petit, faible, et la respiration lente : c'est le cas de donner les remèdes que nous venons d'indiquer. Mais dans le second cas, au contraire, l'air expiré par la bouche et par les naseaux est chaud; l'œil est rouge, ardent; la bouche est chaude, sèche, brûlante; le mufle

est sec; la soif est forte; la respiration est accélérée; le vagin est rouge, enflammé; la peau sèche, adhérente; le pouls dur, très-accéléré: c'est une véritable fièvre inflammatoire qu'il faut calmer par la saignée, par des boissons abondantes nitrées, par des breuvages acidulés et miellés, par des lavemens tempérans: seuls moyens à employer dans cette circonstance, pour opérer plus promptément et plus sûrement la sortie du délivre.

Beaucoup de propriétaires laissent dévorer le délivre à leurs vaches, aussitôt qu'il est expulsé, dans la fausse persuasion qu'elles auront beaucoup plus de lait; d'autres, dans la persuasion contraire, ont grand soin de les empêcher de le manger, et assurent que rien ne les fait autant dépérir, et qu'elles meurent ensuite de consomption. Si on fait attention à la nature des alimens dont ces animaux se nourrissent habituellement, on sera bientôt convaincu que celui-là ne leur convient pas, et qu'il est plus prudent de le soustraire. Au surplus, toutes les femelles

des animaux sauvages ou domestiques, carnivores ou herbivores, mangent généralement leur arrière-faix, et nous avons été à portée d'observer que les vaches auxquelles on le laisse manger, comme celles qui ne le mangent pas, ne paroissent en souffrir en rien pour leur santé (1).

On a soin de ne remettre les vaches nouvellement vêlées, à la nourriture ordinaire, que par gradation; lorsqu'on néglige cette précaution, on leur donne des indigestions d'autant plus dangereuses, que les vaches sont plus foibles.

On doit avoir pour règle générale, de ne donner aux vaches nouvellement vêlées, qu'une assez petite quantité d'alimens; mais de choisir les plus nourrissans, les plus substantiels, ceux qui se digèrent le plus aisément. Les alimens cuits, en pareil cas, sont toujours les meilleurs.

Il arrive assez souvent sur la fin de la gestation et immédiatement après l'enveloppe,

(1) M. le comte de Bonsi a fait aussi la même observation en Italie.

que la vache pousse le vagin plus ou moins hors de la vulve; lorsque le vêlage est hâté par des moyens forcés, il est quelquefois suivi de la chute complète de la matrice. Dans ce dernier cas, il devient indispensable d'avoir recours à un homme instruit et exercé; dans le second, qu'on appelle *pousser son rot*, ou *jeter son boulet*, il suffit d'élever fortement le train de derrière de la vache avec beaucoup de litière, et de lui tenir constamment le devant plus bas (1).

On ne doit traire les vaches, qu'on destine à être laitières, que quelques jours après le vêlage; le lait qu'elles donnent jusqu'à cette époque est très-bon pour les veaux, mais il n'est ni agréable ni sain pour les usages domestiques.

Il est des vaches dont le pis s'engorge

(1) On trouvera dans les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, tome VI, deuxième partie, des détails beaucoup plus étendus, et à l'usage des vétérinaires, sur les soins que les vaches exigent après le part, sur la chute de la matrice, et sur les opérations à pratiquer dans ce cas.

après le vêlage par l'abondance du lait; il faut les traire souvent et doucement, si le veau ne tète pas assez pour opérer le dégorgelement, et leur laver fréquemment le pis avec de l'eau tiède, ou avec de l'eau de son, ou de l'eau de mauve. Ces moyens qui suffisent ordinairement n'occasionnent pas l'irritation, l'inflammation, et les abcès, toujours longs à guérir, que suivent l'application du beurre, des graisses, du lard jaune ou rance, que l'on conseille toujours en pareil cas.

Quelquefois il se forme au pis, et sur les trayons, des crevasses et des pustules, qui sont très-doulouieuses dans les commencement, et qui rendent les vaches difficiles à traire; il n'est pas même très-rare que les trayons soient rongés et entièrement consommés par des ulcères qui ne sont dûs qu'aux ordures qui s'y attachent, et qui acquièrent par leur séjour un caractère acré, caustique et destructeur. On doit, dans ces cas, traiter les vaches avec beaucoup de douceur et de ménagement. Les crevasses et les pustules

seront frottées légèrement avec de la crème douce ; et lorsque les croûtes se formeront, on y substituera un peu de beurre frais pour en faciliter la chute.

Quelques-unes de ces pustules contenant une humeur d'un blanc perlé, déprimées dans leur centre, et entourées d'une aréole inflammatoire plus ou moins couleur de rose ou rouge, constituent ce que les Anglois appellent *croupox*, et ce que nous avons nommé *vaccine*. La matière de ces pustules, inoculée comme la petite vérole, préserve de cette maladie.

Il arrive par-fois que les vaches portent deux veaux, qu'elles ne mettent bas qu'après un intervalle plus ou moins éloigné. Lorsque le premier est né, on reconnoît qu'il y en a un second, à l'agitation de la mère, qui regarde continuellement son flanc, qui continue de faire des efforts, et qui ne paroît faire que peu ou point d'attention au veau déjà né. Lorsque cet état dure trop longtemps, on aide la vache, en lui faisant prendre un litre (une pinte) de vin chaud, et

en l'excitant à éternuer en irritant les naseaux avec un peu de tabac. Si l'effet de ces moyens n'étoit pas assez prompt, il faudroit recourir sur-le-champ aux lumières du vétérinaire chargé du soin de ces vaches (1).

*Des Soins qu'exigent les Veaux nouveaux-nés.*

Il arrive quelquefois que les mères négligent de lécher leurs veaux nouveaux-nés; on les excite à le faire en semant sur le corps de ces veaux un mélange d'un peu de sel, de mie de pain ou de son.

Il est des veaux qui ne prendroient point

(1) On a remarqué en Angleterre, que lorsqu'une vache mettoit bas deux veaux, il arrivoit quelquefois que l'un des deux étoit une espèce de monstre, dans lequel les deux sexes étoient confondus, plus ou moins réunis, et incomplets. Cette nouvelle espèce d'hermaphrodite que nous avons eu occasion d'examiner, et dont quelques individus ont été très-bien décrits par *J. Hunter*, est appelée *Free martin* par les Anglois, qui l'élevent avec soin et en font un excellent animal pour le travail: nous ne la connaissons pas en France, où sans doute le même phénomène peut se montrer. Nous appelons l'attention des propriétaires et des vétérinaires sur cet objet.

de trayon si on ne les en approchoit pas, ou si on ne le leur mettoit pas dans la bouche. Cette opération doit se faire avec douceur.

C'est un préjugé encore trop généralement répandu, de frustrer le veau du premier lait, sous le prétexte qu'il est de mauvaise qualité; c'est contrarier les vues de la Nature qui a pourvu ce premier lait sérieux et jaunâtre, qu'on nomme *colostrum*, d'une qualité légèrement purgative, propre à faire évacuer doucement au veau les matières qui se sont accumulées dans ses ventricules et dans ses intestins pendant le temps qu'il a resté dans le ventre de sa mère, matières que l'on appelle *meconium*; il faut donc faire teter le veau dès qu'il le pourra, et ne point traire la vache auparavant.

Les veaux craignent le froid, et il est prudent de les en garantir; mais il faut bien prendre garde aussi de ne pas tomber dans l'excès contraire, c'est-à-dire, de les tenir enfermés dans des étables trop chaudes et étouffées.

On ne doit jamais sevrer avant deux mois,

ou au moins six semaines, les veaux mâles ou femelles qu'on se propose d'élever. Le lait, pour ceux-ci, ne peut être supplié par aucune autre nourriture; et si celui de leur mère ne suffit pas, il faut leur faire teter une seconde vache, ou les accoutumer à boire du lait au seau. C'est un fait incontestable, que plus les veaux tètent, plus ils deviennent non seulement grands et forts, mais infiniment mieux conformés et d'une santé plus robuste (1). On peut sevrer plutôt ceux qu'on destine à la boucherie, mais ils ne

- (1) *Querbrat-Calloet*, qui écrivoit sur cet objet, il y a plus d'un siècle, rapporte plusieurs exemples de ce précepte. Il dit, entr'autres, avoir vu dans une métairie de grands et de petits bœufs qui provenoient des mêmes père et mère, mais les grands avoient téte plus long-temps que les autres. Il a vu aussi aux Chartreux d'Auray, en Bretagne, une race de vaches grandes et belles qui avoient téte long-temps, dont les mères étoient petites; tout dépend de là, dit-il, et le profit est double. Voyez *Moyens pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions*. Paris, *Langlois*, 1666, in-4°. pages 21 et 22. — Voyez aussi ce que nous avons déjà dit précédemment sur les avantages de la portée bisannuelle des vaches, dans la note de la page 40.

doivent pas non plus y être livrés avant cette époque : la viande encore trop visqueuse ne seraient pas suffisamment formée pour servir de nourriture (1).

On doit choisir de préférence pour élever, ceux qui sont nés les premiers ; les autres, nés plus tard, n'ont pas acquis assez de force pour supporter le froid de l'hiver, ils languissent et viennent difficilement.

Les veaux ne doivent pas être sevrés tout-à-coup, mais peu-à-peu ; on doit les laisser d'autant plus teter, qu'ils mangent moins ; ou leur donner d'autant plus à manger, qu'ils tètent moins ; et lorsqu'on les a définitivement sevrés, il faut, outre le son, le regain, et les autres nourritures qu'ils commencent à prendre depuis un certain temps, leur donner encore du lait coupé avec deux tiers d'eau ; ou bien l'on fait bouillir et crever de

---

(1) Il est défendu d'exposer en vente des veaux âgés de moins de six semaines, à peine de confiscation et de trois cent francs d'amende. *Lettres Patentes du premier Juin 1782, art. VII. — Ordonnance de Police du 21 Nivose an XI, art. IX.*

( 62 )

l'orge qu'on leur présente avec l'eau dans laquelle elle a cuit. On les nourrit aussi très-bien avec le lait dont on a enlevé la crème, ou avec le lait de beurre ; ils ont d'abord de la peine à en boire, mais ils s'y accoutumant bientôt.

De quelque manière qu'on les élève, il est important de leur fournir une nourriture saine et très-abondante, si l'on veut qu'ils deviennent beaux. On est assez dans l'usage de ne faire manger que deux ou trois fois par jour au plus, les veaux qu'on a sevrés, ce n'est pas assez ; il vaut bien mieux leur donner moins de nourriture à-la-fois, et la leur donner plus souvent.

Aussitôt qu'ils sont en état de suivre la mère, on doit les faire sortir, rien ne leur faisant plus de bien que l'exercice, et rien ne leur étant plus contraire que le trop long séjour à l'étable.

Les veaux ont la mauvaise habitude de se teter, ce qui les fait déperir à vue-d'œil ; on prévient cet inconvénient en les tenant séparés les uns des autres. Il en est qui

contractent celle de se lécher, ils avalent beaucoup de poils, et il en résulte des *égagropiles*, ou boules de poils plus ou moins feutrés, dans les estomacs, qui leur occasionnent la maigreure, le dépérissement et quelquefois la mort. Ces habitudes tiennent à la malpropreté, aux poux dont ils sont quelquefois couverts, et aux vers dont ils sont assez souvent farcis.

On ne peut les tenir trop proprement, et leur donner trop souvent de la litière fraîche : outre les accidens dont nous venons de parler, s'ils croupissent dans l'urine ou le fumier, leur corps se couvre de gale, et ils restent toujours maigres et chétifs.

Les veaux sont fort sujets à un dévoiement ou flux dyssentérique qui les jette dans une maigreure extrême, qui est assez souvent suivie de la mort. On arrête les mauvais effets de cet accident, en leur donnant plusieurs fois par jour, jusqu'à guérison, des œufs avec leurs coquilles, écrasés et délayés dans le lait qu'on leur fait boire ; et en leur faisant prendre quelques lavemens d'eau

- 6 -

dans laquelle on aura fait bouillir du son.

Trois décagrammes ( une once ) d'électuaire de diascordium, donnés le matin pendant quelques jours, suffisent aussi pour remédier à cette diarrhée lorsqu'elle résiste aux premiers moyens que nous venons d'indiquer; mais si les matières étoient extrêmement fétides, il faudroit délayer le diascordium dans un verre de bon vin rouge, ou dans une verrée d'infusion de fleurs de sureau, et y faire fondre deux grammes ( un demi - gros ) de muriate d'ammoniac ( sel ammoniac. )

D'autres veaux, au contraire, les premiers jours après leur naissance, ne peuvent ni sifenter, ni uriner; ils cessent bientôt de teter, trépignent fréquemment des pieds de derrière, s'agitent les flancs, et meurent assez promptement. Cette double constipation a lieu sur-tout lorsqu'on ne les laisse pas teter le premier lait, ou que les mères sont nourries au sec. Il faut, pour y remédier, introduire un doigt bien graissé dans le fondement, en retirer doucement et peu à peu

à-peu les excrémens durcis qui s'y sont amassés, et donner un ou deux lavemens faits avec l'infusion de mauve, ou de camomille, et quelques cuillerées d'huile douce.

*Des Effets de la Luzerne donnée en verd, et des Moyens d'y remédier.*

La luzerne donnée en verd, seule, à disertion, avant que ses fleurs soient épau- nouies, couverte de rosée, ou mouillée par la pluie, et non encore flétrie par le soleil, donne aux vaches des tranchées d'indiges- tions et des météorisations, dont nous avons déjà parlé ( page 21 ), et qui les font sou- vent périr.

Cette plante, loin d'être rafraîchissante, comme quelques personnes l'ont imaginé, est, au contraire, très-échauffante ; non seu- lement elle donne un lait de médiocre qua- lité, mais il est encore certain, et les nour- risseurs de bonne foi en conviennent, que ce lait, pris seul, échauffe et agite les per- sonnes qui en font usage, bien loin d'avoir les qualités qui le font ordinairement re-

chercher comme aliment ou comme médicament.

Les nourrisseurs ont encore observé que, lorsqu'ils sont pressés par la saison, par le défaut d'autres alimens, ou par économie, et qu'ils donnent à leurs vaches la luzerne verte et sur-tout son regain pour toute nourriture, elles sont exposées à une éruption, à une espèce de suintement d'une sérosité jaunâtre ou roussâtre, qui commence ordinairement par les paturons de derrière et qui gagne successivement les jarrets, les cuisses, le pis, la croupe et le ventre ; elle attaque plus rarement les extrémités antérieures. La peau se gerce, se crevasse, laisse suinter l'humeur acré qui se séche et forme des croûtes jaunâtres, qui se détachent peu-à-peu, font tomber les poils avec elles, et mettent la peau entièrement à nu ; les jambes sont un peu roides, les vaches se couchent et se lèvent avec difficulté.

Cette éruption occasionne quelquefois une démangeaison si forte que les vaches se grattent l'intérieur des jambes avec le

pied opposé, et se les mettent en sang ; elle les fatigue tellement que l'appétit et le lait diminuent, sans que néanmoins les vaches paroissent autrement malades, et sans que la rumination soit interrompue ; on observe seulement qu'elles boivent davantage.

On nomme communément cette maladie *jet de la luzerne, poussée d'herbe, feu d'herbe, rafle* ; elle dure une quinzaine de jours, et se termine même plus promptement, quand on n'emploie pas le beurre ou la vieille friandise, avec lesquels les nourrisseurs sont dans l'habitude de frotter les parties malades. L'usage de ces substances grasses et rances laisse un engorgement dans les jambes qui ne se dissipe que peu-à-peu.

La suppression de la cause qui donne lieu à cette maladie la fait promptement cesser ; mais ce moyen n'est pas toujours à la portée des nourrisseurs : il faut donc, s'ils ne peuvent supprimer entièrement la luzerne, qu'ils la mêlent avec quelques autres fourrages, soit verds, soit secs, dans la proportion de leurs moyens ; qu'ils ne la donnent que le lende-

main du jour où elle aura été coupée; qu'ils la laissent bien faner au soleil, si cela est possible; qu'ils aient soin de l'arroser d'eau salée auparavant de la donner; et enfin, qu'ils en donnent une moindre quantité.

Si à ces premiers moyens ils ajoutent de bonne eau blanche faite avec la farine de froment, pour boisson; des lotions sur les parties malades, avec de l'eau tiède, ou avec une légère infusion de fleurs de sureau; la promenade, le grand air, une bonne litière et la propreté, ils auront bientôt détruit une maladie, qui, à la vérité, n'est pas essentiellement dangereuse, mais qui est désagréable, nous dirons même hideuse, et qui laisse dans l'esprit du consommateur une idée repoussante pour l'usage du lait des vaches qui en sont affectées.

*Des Signes généraux auxquels on reconnoît que les Vaches sont malades.*

Ces signes sont la tristesse, l'abattement, le dégoût, les yeux sombres, éteints ou étincelans; le froid des cornes et des oreilles,

ou quelquefois la chaleur considérable de ces mêmes parties ; la sécheresse et l'ardeur de la bouche, de la langue, du mufle ; la couleur jaunâtre des lèvres, de la langue, des yeux, du dedans des oreilles et de toute la peau ; l'agitation des flancs, les fréquentes flexions de la tête que fait la vache pour les regarder ; les mugissements répétés, les efforts fréquens pour uriner, la rougeur ou la limpidité des urines, la dureté ou la trop grande fluidité des excréments, leur couleur noire ou jaune, les filets de sang dont ils sont quelquefois mêlés.

La suppression de l'humeur fluide qui découle par les naseaux, la sécheresse de ces mêmes naseaux, leur chaleur, celle de l'air qui en sort ; la toux plus ou moins forte, plus ou moins difficile ; la diminution plus ou moins prompte, et même la suppression subite du lait ; la cessation de la rumination, le poil terne, sombre, piqué, peu adhérent à la peau, la sécheresse et l'aridité de celle-ci, son adhérence aux os, les tumeurs qui y paroissent quelquefois tout d'un coup ;

( 70 )

enfin, le tremblement et les mouvements continuels de la queue.

Ces symptômes sont ceux de plusieurs maladies différentes, et quelquefois très-opposées : aussitôt qu'on en reconnoîtra quelques-uns, on supprimera aux vaches la nourriture solide, on ne leur donnera que de l'eau blanche avec le son de froment, ou avec la farine d'orge : on leur fera une litière plus abondante qu'à l'ordinaire, et on appellera le vétérinaire qui est chargé de les visiter, et de veiller à leur conservation.

Nous ne pouvons mieux terminer cette Instruction qu'en indiquant à ceux de nos lecteurs qui voudroient des détails plus étendus sur le lait, et sur tout ce qui y a rapport, l'ouvrage intitulé :

*Précis d'Expériences et Observations sur les différentes espèces de Lait, considérées dans leurs rapports avec la Chimie, la Médecine et l'Économie rurale; par A. PARMENTIER et N. DEYEUX, membres de l'Institut national de France. Strasbourg, chez F. G. Levraut; et Paris, chez Madame Huzard. An 7. in-8°.*

---

## ORDONNANCE DE POLICE,

*Concernant les Établissements de Vacheries  
dans la ville de Paris.*

---

Paris, le 23 Prairial an X de la République.

LE Conseiller d'État Préfet de police, considérant qu'en général les établissements de vacheries dans Paris sont nuisibles, mais qu'il peut en être toléré dans quelques quartiers, sans inconvenient;

Vu L'article III du titre XI de la loi du 24 Août 1790, et l'article XXIII de l'arrêté des Consuls de la République du 12 Messidor an VIII, ordonne ce qui suit:

ART. I<sup>er</sup>. Il ne peut exister dans Paris aucune vacherie, sans une permission spéciale du Préfet de police.

II. Tous Nourrisseurs de vaches, à Paris, sont tenus de se pourvoir devant le Préfet de police, dans le mois, à compter du jour

de la publication de la présente Ordonnance.

III. A l'avenir nul ne pourra établir de vacherie, dans Paris, sans en avoir préalablement obtenu la permission.

IV. Il sera pris envers les contrevenans aux dispositions ci-dessus, telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux devant les Tribunaux, conformément aux lois et aux réglemens qui leur sont applicables.

V. La présente Ordonnance sera imprimée, publiée et affichée.

Les Commissaires de police, les Officiers de paix, les Commissaires des halles et marchés, l'Inspecteur général de la salubrité, et les autres préposés de la Préfecture de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de tenir la main à son exécution.

Le Général commandant la première division militaire, le Général commandant d'armes de la place de Paris, et les Commandants de la légion de Gendarmerie d'élite et de la Gendarmerie nationale du département

( 73 )

ment de la Seine , sont requis de leur faire prêter main-forte au besoin.

*Le Conseiller d'État Préfet,  
Signé , DUBOIS.*

Par le Conseiller d'État Préfet,

*Le Secrétaire-général , signé , PIIS.*

---

*INSTRUCTION pour l'exécution de  
l'Ordonnance de police du 23 Prairial an X ,  
concernant les Vacheries dans Paris.*

D'après l'Ordonnance du 23 Prairial an X , aucune vacherie ne peut exister dans Paris , sans une permission spéciale du Conseiller d'État , Préfet de police. Mais il ne suffit pas d'en faire la demande pour l'obtenir ; il faut que l'établissement qu'on désire conserver ou former , réunisse les conditions requises.

Il est très - important sous tous les rapports que les vacheries soient convenablement placées , et bien disposées. L'exécution rigoureuse de ces mesures devient encore plus pressante dans Paris. Si les nourrisseurs de vaches avoient été forcés plutôt de s'y

conformer, il ne s'élèveroit pas aujourd'hui des plaintes multipliées contre leurs établissemens.

Il est une autre précaution à prendre, qui n'est pas moins essentielle. La salubrité veut que les vacheries soient tenues avec le plus grand soin; s'il en étoit autrement, il en résulteroit des maladies qui pourroient atteindre les personnes comme les animaux.

En général les bâtimens des vacheries existantes dans Paris n'ont été ni construits, ni disposés pour cet usage. Ils ne présentent aucune commodité pour la distribution des fourrages et l'enlèvement des fumiers. Les étables sont basses et si resserrées que l'air y pénètre difficilement, ce qui les rend humides et mal-saines.

La plupart de ces établissemens se trouvent dans les quartiers les plus peuplés et les moins aérés, dans des rues étroites, et dont les maisons sont fort élevées (1).

---

(1) Voyez ce que nous avons dit, ci-devant, page 34 et suivantes, et le *Mémoire sur la maladie qui affecte les vaches laitières de Paris*, déjà cité.

Il est hors de doute que dans les circonstances actuelles, des considérations majeures réclament pour les habitans de Paris, la conservation des ressources journalières que les vacheries leur procurent. Mais cela ne doit point empêcher de remédier aux inconvénients qu'elles entraînent. Pour obtenir ce résultat, il n'y a point d'autre parti à prendre que de reléguer, autant que possible, les vacheries dans les faubourgs, dans des rues peu fréquentées et bien percées. Comme d'ailleurs une pareille mesure ne peut recevoir son exécution que graduellement, et d'après une connaissance exacte des localités, il est préalablement nécessaire de procéder au recensement général des vacheries qui existent dans la ville de Paris. Ce recensement devra indiquer l'emplacement et l'état de chaque vacherie, la grandeur, la hauteur et l'exposition des étables; si elles ont ou non des ouvertures pour le renouvellement de l'air; s'il y a un puits et une cour pavée; si la rue est assez large, et si les urines des vaches y ont leur écoulement.

ment. En un mot, ce recensement devra contenir toutes les observations auxquelles les localités pourront donner lieu.

Il convient d'ajouter que les vacheries, susceptibles d'être conservées, et celles qui seront établies par la suite, ne pourront avoir moins de deux mètres et demi ( sept pieds huit pouces environ ) de hauteur. Quant à la longueur et à la largeur, elles doivent aussi être proportionnées au nombre des vaches. Par exemple, les étables destinées à recevoir quatre vaches auront au moins quatre mètres et demi ( quatorze pieds environ ) de longueur, et ainsi progressivement.

Pour rendre les étables saines, il est nécessaire que le sol en soit plus élevé que celui de la cour, qu'il soit en pente, et qu'on pratique dans les étables de trois mètres jusqu'à huit ( neuf pieds jusqu'à vingt-quatre environ ), une fenêtre assez grande, et à la hauteur d'un mètre ( trois pieds environ ), pour que l'air puisse se renouveler et circuler librement. Cette fenêtre doit être

placée, autant que le local le permettra, du côté opposé à la porte d'entrée, afin d'établir un courant d'air. Si la vacherie est isolée, deux fenêtres, placées aux extrémités et en face l'une de l'autre, donneront encore plus de salubrité.

Dans les étables de huit mètres ( vingt-quatre pieds environ ) de longueur, et au-dessus, il sera indispensable d'ouvrir deux fenêtres; trois dans celles de quinze à vingt mètres ( quarante-six à soixante-deux pieds environ), et même davantage selon le besoin.

La sûreté publique et l'intérêt des propriétaires exigent également que l'on prenne des précautions relativement aux dépôts de fourrages établis près des vacheries. Ces dépôts devront être séparés des étables par un mur en maçonnerie, s'ils se trouvent placés à côté, et par un plancher recouvert en carreaux, s'ils sont au-dessus. Il ne devra y avoir au même étage aucun ménage ayant âtre, cheminée, poêle ou fourneau.

Les Commissaires de police et les préposés de la Préfecture, chargés de visiter

les vacheries existantes, et les localités destinées à des établissements de ce genre, régleront leur conduite d'après la présente instruction. Ils y prendront les principales bases des rapports qu'ils auront à faire. Ils auront soin d'entrer dans tous les détails nécessaires et convenables pour motiver une décision.

Fait à la Préfecture de police, le 23 Prairial an X de la République françoise.

*Le Conseiller d'Etat, Préfet de police,  
Signé, DUBOIS.*

***ORDONNANCE de Police concernant la vente du Lait.***

Paris, le 7 Pluviôse an XII de la République.

LE Conseiller d'Etat Préfet de police, vu les articles II, XXIII et XXVI de l'arrêté des Consuls, du 12 Messidor an VIII, et l'article 1<sup>er</sup>. de celui du 3 Brumaire suivant, ordonne ce qui suit :

**ART. 1<sup>er</sup>.** Il est défendu de déposer dans

des vases de cuivre, le lait qui doit être exposé en vente, à peine de confiscation et de trois cent francs d'amende. (*Déclaration du 13 Juin 1777, art. I<sup>er</sup>.*)

II. Il ne doit être exposé en vente que du lait de bonne qualité, à peine de deux cent francs d'amende. (*Ordonnance du 20 Avril 1742, art. III.*)

III. Les marchands de lait sont tenus de se servir de mesures duement vérifiées et marquées au poinçon de la République.

IV. Il sera pris envers les contrevenants aux dispositions ci-dessus, telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux, par devant les Tribunaux, conformément aux lois et aux réglements qui leur sont applicables.

V. La présente Ordonnance sera imprimée, publiée et affichée.

Les Sous - Préfets des arrondissemens de Saint-Denis et de Seaux, les Maires et Adjoints des communes rurales du ressort de la Préfecture de police, les Commissaires de

police à Paris, les Officiers de paix, le Commissaire des halles et marchés, les Inspecteurs des poids et mesures, et les autres préposés de la Préfecture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de tenir la main à son exécution.

Le Général en chef, Gouverneur de Paris, et les Chefs de légion de la Gendarmerie d'élite et de la première légion de la Gendarmerie nationale, sont requis de leur faire prêter main-forte au besoin.

*Le Conseiller d'Etat Préfet, II. VI.  
Signé, DUBOIS.*

Par le Conseiller d'Etat Préfet,

*Le Secrétaire-général, signé, PIIS.*

## TABLE

---

# T A B L E

De ce qui est contenu dans l'Instruction sur  
la manière de conduire et gouverner les  
Vaches laitières.

---

*AVERTISSEMENT sur les éditions antérieures, sur les traductions de cet ouvrage, et sur les additions faites à cette troisième édition.* Page v

*Considérations générales sur les avantages que procurent les vaches laitières.* 11

*Des soins que les vaches exigent à leur arrivée, et des maladies qui sont la suite de la négligence à cet égard.* 12

— *De la garantie des vaches laitières.* 14

*De la nourriture qui leur convient.* 16

— *Verte.* 17

— — *A l'étable.* ibid. 23

— — *Aux champs ou à la pâture.* 21

— *Sèche.* 24

— <i>Observations générales.</i>	Page 28
<i>De la boisson.</i>	ibid.
<i>De la nécessité du pansement de la main</i> <i>et des avantages qui en sont la suite.</i>	32
— <i>De la propreté du pis, et des accidens</i> <i>qui y arrivent.</i>	33, 55
<i>Des étables. — De leur exposition. — De</i> <i>leur construction. — De leur propreté.</i>	34
— <i>Observations générales sur l'importance</i> <i>de cet article.</i>	37
<i>Des soins qu'exigent les vaches au moment</i> <i>de la conception.</i>	38
— <i>Des signes de la chaleur.</i>	ibid.
— <i>Des vaches taurellières.</i>	39
<i>Des soins qu'exigent les vaches pendant</i> <i>la plénitude.</i>	40
— <i>De l'avortement, et des moyens de le</i> <i>prévenir.</i>	42
<i>Des soins qu'exigent les vaches pendant</i> <i>le part, ou le vêlage.</i>	43
<i>Des soins qu'exigent les vaches après le</i> <i>vêlage.</i>	46
— <i>De la sortie du délivre.</i>	47

— <i>De la chute du vagin et de la matrice.</i>	54
— <i>De l'importance du premier lait pour les veaux.</i>	Pages 55, 59
— <i>Du cowpox ou de la vaccine.</i>	57
— <i>Du double vêlage, ou des vaches qui mettent bas deux veaux.</i>	ibid.
— <i>De l'espèce d'hermaphrodite que les Anglois appellent Free martin.</i>	58
<i>Des soins que les veaux nouveaux - nés exigent.</i>	ibid.
— <i>Époque du sevrage.</i>	59
— — <i>Importance de le retarder.</i>	60
— <i>Des veaux qui se têtent.</i>	62
— — <i>Qui se lèchent.</i>	63
— <i>Des égagropiles, ou boules de poils qui se forment dans leurs estomacs.</i>	ibid.
— <i>De la diarrhée des veaux, et des moyens d'y remédier.</i>	ibid.
— <i>De la constipation des veaux, et des moyens d'y remédier.</i>	64
<i>Des effets de la luzerne donnée en verd, et des moyens d'y remédier.</i>	65
<i>Des signes généraux auxquels on reconnoît que les vaches sont malades.</i>	68

( 84 )

*Indication d'un ouvrage à consulter sur  
le lait et sur tout ce qui y a rapport.* 70

*Ordonnance de police , concernant les éta-  
blissemens de vacheries dans la ville de  
Paris.* Page 71

*Instruction pour l'exécution de l'Ordon-  
nance de Police concernant les vacheries  
dans Paris.* 73

*Ordonnance de police concernant la vente  
du lait.* 78

**F I N.**